



2731 - Il a épousé une femme autre que celle voulue par son père

question

J'ai conclu un mariage avec ma cousine paternelle au cours de la cérémonie célébrant nos fiançailles, bien que cela fût initialement prévu à une date ultérieure. Ensuite, je me suis rendu aux Etats-Unis où j'ai épousé une autre femme musulmane à l'insu de mes parents. Notre mariage a eu lieu il y a quatre mois. J'en ai informé mes parents et ils en ont été si gênés qu'ils m'ont demandé de procéder au divorce et de reprendre ma cousine. Maintenant, ils vont même plus loin en me disant que je dois reprendre ma cousine, qu'il y ait divorce (avec la deuxième) ou pas. Pourtant, je me sais incapable d'être équitable à l'égard des deux épouses. Je n'ai jamais touché à ma cousine. En revanche, je vis depuis 4 mois avec ma seconde épouse. Que devrais-je faire ? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si votre épouse actuelle est pieuse et vertueuse, vous n'êtes pas obligé de vous séparer d'elle. Si vous êtes en mesure de traiter deux épouses équitablement, répondez favorablement à la demande de votre père d'épouser votre parente susmentionnée. Cela est conforme aux propos du Très Haut : **Il est permis d' épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n' être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).** (Coran, 4 : 3). Si vous craignez l'iniquité et croyez que vous ne pourrez pas leur assurer un traitement équitable, contentez-vous d'une seule : la première ou la seconde conformément aux propos du Très Haut : **Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins,... Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule.** (Coran, 4 : 3).

Quoi qu'il en soit, efforcez-vous de donner satisfaction à vos parents. Allah est celui qui assure



l'assistance.